

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

La dernière saison de chasse a été très compliquée et riche en événements imprévisibles : peste porcine africaine, réforme de la chasse française (permis national à 200€, gestion des plans de chasse, gestion des ACCA, fonctionnement de notre région cynégétique Grand Est), poursuite du permis de chasser à 0€, rapports tendus avec les forestiers au sujet des cervidés et avec les agriculteurs pour les dégâts de sangliers, montée en puissance d'ISNEA pour conforter la chasse des migrateurs et surtout crise sanitaire avec le coronavirus.

PESTE PORCINE AFRICAINE

Le 13 septembre 2018, nous avons été avisés de la découverte de plusieurs cas de PPA en Belgique à quelques kms de notre frontière. Lors des premières réunions notre avis n'a pas été entendu, la technocratie était au pouvoir. Seul, Monsieur le Préfet nous a écouté, ce qui a permis de poser une clôture électrique à la frontière et de valoriser le rôle des chasseurs que je dois saluer. Un grand merci à Daniel ROESER, vice-président et premier touché par cette affaire, qui s'est investi sans compter dans la résolution de cet immense problème. La crise a évolué, de réunion en réunion, nous en sommes arrivés à pratiquer une dépopulation drastique des populations de sangliers et à la pose d'une clôture en grillage métallique à quelques kms de la frontière mais en France.

Le seul point positif de cette crise est que nous n'avons toujours pas trouvé un cas positif en France.

Pour nous, tous les chasseurs situés au nord de la clôture française sont des victimes de la PPA, ils ne peuvent plus espérer chasser le sanglier avant plusieurs années. La FDC sera solidaire avec eux et nous mettrons tout en œuvre afin de leur garantir des territoires de chasse giboyeux mais vide de sanglier mais l'Etat doit nous apporter un soutien indéfectible, je sais que nous pouvons compter sur notre Préfet, Eric FREYSSELINARD. Un effort financier sans précédent sera accompli.

Dans le Pays Haut, nous avons détaché un technicien chargé du piégeage et du petit gibier notamment le faisan et de l'animation de ce secteur. Je sais que le travail Loïc LEHALLE est très apprécié, il sera poursuivi.

L'Etat aurait dû accompagner cette crise en tenant compte de la situation des chasseurs pour les années à venir (perte de valeur des baux de chasse, financement des permis de chasser en raison du risque d'arrêt de la chasse, indemnisation des dégâts de gibiers, etc..) mais nous avons souvent reçu des promesses non tenues à ce jour notamment pour l'indemnisation des dégâts agricoles. Seule une petite part de la valeur des baux de chasse (40%) est maintenant prise en compte. Maigre bilan malgré les efforts de notre Préfet, Eric FREYSSLINARD, qui nous a toujours soutenu.

Heureusement la visite du Président National Willy SCHRAEN nous a mis du baume au cœur, il nous soutient et a pris l'engagement d'offrir durant cinq années le permis de chasser national à tous les chasseurs de la zone blanche.

Pour nous remercier de notre action dans le Pays Haut, la FDSEA nous a déversé cinq bennes de détritrus devant les grilles de la FDC, nous avons déposé plainte.

FONCTIONNEMENT DE LA FDC

Tous les jours, nous essayons d'optimiser le fonctionnement de la FDC au bénéfice de nos adhérents avec une réactivité sans cesse améliorée.

La crise sanitaire du coronavirus a obligé la FDC à s'adapter, elle l'a fait avec brio et détermination, un grand merci au Directeur et au personnel qui majoritairement a fait face.

Toutes les décisions concernant la saison 2020/201 ont été prises par le Conseil d'Administration conformément aux directives nationales.

Nous apprécions particulièrement vos remarques qui nous servent à encore affiner notre fonctionnement. Nous avons refondé notre site internet ; nous l'utilisons pour communiquer avec vous et recevoir vos diverses demandes.

La délivrance du permis de chasser est de mieux en mieux comprise avec l'utilisation d'internet notamment pour imprimer votre permis de chasser. Le contrat permettant de contracter une assurance RC directement donne de plus en plus satisfaction.

Nous mettons également plus de moyens pour la mise en place des ICE (indicateurs de changements écologiques) sur les massifs à grands cervidés. Malheureusement cette année, ils n'ont pas pu être réalisés mais nous n'admettons aucun diagnostic non partagé. Nous allons mettre progressivement en place la gestion des cervidés par l'analyse de toutes les mâchoires inférieures, cela permettra d'économiser du temps de travail.

Le service d'ingénierie et d'études dirigé par Moana Grysan fonctionne bien et se développe en direction de l'éducation à la nature. Des projets sont en cours avec le Conseil Départemental et le Conseil Régional et montreront l'étendue de nos compétences. Merci aux élus qui nous soutiennent.

L'exploitation d'un centre de collecte départemental de gibier a continué dans les locaux contigus à la FDC ; les centres de dépôts de Badonviller, Lunéville et Gye remplissent parfaitement leur rôle. Cette année a été bonne, la gestion rigoureuse de ce service par la FDC a pleinement donné satisfaction aux adhérents qui l'ont utilisé mais des problèmes de saisie de carcasses sont à déplorer avec notre collecteur. Cette action sera poursuivie cette saison pour tous les adhérents de la FDC 54 et uniquement eux.

RENOUVELLEMENT DU SDGC

Le schéma départemental de gestion cynégétique a été mis en place par la signature d'un arrêté le 16 septembre 2013 par M. le Préfet, il était donc valable jusqu'au 15 septembre 2019. Dès l'automne 2018, nous avons organisé de nombreuses réunions sur les grands thèmes (sécurité, cervidés, sangliers, petit gibier et réglementation) mais certains partenaires ont retardé les débats en croyant qu'ils pouvaient le rédiger à notre place, ce qui a conduit M. le Préfet à le prolonger jusqu'au 16 mars 2020 en y intégrant un certain nombre d'avancées validées par la concertation et voulue par votre Fédération.

La crise sanitaire du coronavirus a conduit à l'annulation de la CDCFS de mars 2020 qui devait se prononcer sur ce schéma ce qui a conduit M. le Préfet à prendre un arrêté autorisant l'agrillage de dissuasion, la pose des clôtures de protection et l'expertise des dégâts agricoles jusqu'au 31 juillet 2020.

Concernant le ou les loups installés dans le Sud Ouest de notre département, les attaques ont été nombreuses au cours de cette année, l'exaspération monte dans le monde agricole, nous la comprenons, un comité Loup a été mis en place par la Préfecture, nous y participons. Il s'agit du loup le plus meurtrier de France, il faut l'éliminer légalement et il faudra aussi un jour mesurer l'impact du loup sur la faune sauvage.

SECURITE

Au niveau national, nous dénombrons 10 personnes tuées, les progrès sont évidents mais la presse nous stigmatise toujours. Même si un accident est un accident de trop, il y a beaucoup moins d'accidents à la chasse qu'au football, au ski, à la montagne, dans les piscines, en vélo ou sur la route. Doit-on interdire le ski, la baignade (500 personnes décédées dont une grande majorité d'enfants l'an passé), l'accès à la montagne ou aux routes le dimanche pour autant ? La vie en société implique de respecter les autres, cela ne semble absolument pas le cas de ces gens.

Nous faisons le maximum pour améliorer encore la sécurité à la chasse, nous avons anticipé la formation obligatoire des chasseurs prévue dans la loi chasse de juillet 2019. Nous réfléchissons encore sur d'autres axes afin de mieux former nos chasseurs de tous âges.

LE PERMIS DE CHASSER A 0€

Nous poursuivons l'opération « Permis de chasser à 0€ » afin de stopper la décre de nos adhérents voire de remonter la pente.

Les résultats sont excellents, nous avons doublé les nouveaux chasseurs mais ils impliquent un investissement humain de la FDC très fort et je voudrais ici remercier le personnel et aussi souligner l'engagement des chasseurs

bénévoles pour devenir formateurs au permis de chasser. Par l'intermédiaire de notre site internet, nous avons lancé un appel aux chasseurs désirant devenir formateur bénévole. Quel plaisir pour moi de constater qu'il a de nombreux chasseurs prêts à aider bénévolement leur Fédération.

Pour les territoires d'accueil des nouveaux permis, je suis également très satisfait des nombreux engagements que nous avons reçus, je veux aussi chaleureusement remercier ceux qui acceptent d'accueillir gratuitement des nouveaux chasseurs.

Nous avons relancé la société de ball-trap du Vieux Canton qui exploitait auparavant le site de Blénod les Toul, elle est désormais présidée par Michel LORRAIN et organisera de nombreuses journées de tir aux pigeons d'argile. Nous espérons une présence massive des ACCA, des sociétés de chasse et de tous les chasseurs de Meurthe-et-Moselle pour s'améliorer au tir au fusil de chasse et à la sécurité.

Pour cette année, nous allons contacter les anciens chasseurs qui n'ont pas pris de permis depuis trois ans et nous leur offrirons le permis départemental car nous ne connaissons pas les causes de leur abandon, peut-être que cela les aidera à revenir à la chasse surtout que nous sommes un département à ACCA obligatoire ce qui permet d'avoir une place pour tous.

GESTION DES SANGLIERS

Les prélèvements de sangliers de cette dernière saison de chasse sont en hausse de 1500 têtes environ avec presque 13000 animaux prélevés et je m'en réjouis car cela était nécessaire. Nos accords avec le monde agricole doivent être respectés donc certains secteurs et surtout certaines sociétés de chasse doivent comprendre qu'il faut encore baisser les populations pour revenir à environ 500 Ha détruits sur le département, je compte sur tous.

Les dégâts automnaux et hivernaux sont en forte baisse, espérons que cette tendance se confirme au printemps et en été mais je sais aussi qu'il existe encore de trop fortes densités de sangliers dans certains secteurs. Un coup de gel imprévisible au mois de mars a détruit de nombreux colzas qui ont été ensemencés en maïs, un souci de plus à gérer. Cela a créé des tensions

palpables au niveau du service administratif de la FDC car certains agriculteurs sont malpolis, j'ai pris les mesures nécessaires à l'encontre de ces derniers qui seront poursuivis en justice si besoin. Nous ferons le point au mois de septembre et nous prendrons des mesures drastiques envers certaines sociétés.

Le tir des laies n'est pas une punition mais une mesure de gestion. L'expérience de la dernière saison montre qu'il faut prélever 30% de laies adultes et subadultes pour faire baisser les populations. Cette année, cette contrainte sera de mise dans les lots classés en septembre en vigilance ou en point noir. Elle devra être respectée sous peine de fortes sanctions financières.

Je rappelle que le paiement de la taxe hectare s'effectue par massif et que certaines sociétés paient largement pour les autres. Mais nous pouvons maintenir les prix bas de nos bracelets comme je m'y suis engagé l'an passé en puisant dans nos réserves (plus de 330.000€). Malgré le pessimisme de quelques chasseurs, les populations sont importantes et il va falloir être vigilant. La FDC sera intraitable, aucune dérive ne sera acceptée.

Les chasseurs font preuve d'un bel esprit de responsabilité en tirant les sangliers lorsqu'ils commettent des dégâts. Les tirs reprendront le 1^{er} juin, la chasse individuelle est ouverte pour tous.

La mesure de remboursement de 50% du montant du bracelet du 1^{er} juin à l'ouverture générale pour tous les sangliers tués, quel que soit le mode de chasse, est toujours un succès avec 950 animaux prélevés la dernière année. Cette mesure est reconduite pour cette saison et sera améliorée avec le remplacement du bracelet pour tous les sangliers de moins de 20 kg non éviscérés. Pour le contrôle, une photographie de tous les sangliers sera demandée ainsi que les deux languettes du bracelet.

Enfin, soyez rassurés, nous aurons toujours des sangliers dans notre département mais les populations seront contenues à un niveau acceptable pour le monde agricole et le portefeuille des chasseurs.

Le dialogue est actuellement tendu avec les agriculteurs, les efforts de diversification sont en cours (voir le travail de l'ISNEA pour la connaissance et le dénombrement des oiseaux chassables ou non, la création de deux pôles de

chasse au gibier d'eau, l'opération faisans menée en partenariat avec le Pas-de-Calais grâce au soutien de Willy SCHRAEN).

ISNEA

La reconnaissance d'ISNEA comme institut d'utilité scientifique lui permet de recevoir des dons ouvrant droits à une déduction fiscale de 66%. Vous donnez 10€ cela vous coûte 3.33€, je compte sur tous mais surtout sur les chasseurs de migrants, votre passion dépend pour partie des travaux d'ISNEA.

La station de comptage toutes espèces fonctionne toujours au mont Saint-Jean à SIVRY. Notre radar de dénombrement des oiseaux est en fonctionnement et nous donne des résultats très intéressants en termes de volume d'oiseaux et de méthodes de migration notamment l'altitude et les heures les plus propices. Nos connaissances s'améliorent et notre ambition de devenir le partenaire incontournable de la Grande Région Est et de l'Etat se précise. Visitez le site internet de l'ISNEA et vous découvrirez des analyses sérieuses et prometteuses.

Mais l'ISNEA a aussi besoin de vous ; inscrivez-vous sur le site internet de l'ISNEA pour nous faire connaître vos prélèvements mais aussi vos observations dans le cadre de l'observatoire régional. Cette année encore une réduction de 10€ sur le prix de la vignette fédérale de la saison suivante sera accordée à tous ceux qui se seront inscrits sur le site internet de l'ISNEA et qui auront renseigné le site de l'ensemble de leurs prélèvements. Soyez nombreux à participer, nous avons besoin de connaître nos prélèvements.

FONCTIONNEMENT DE LA NOUVELLE GRANDE REGION CYNEGETIQUE GRAND EST

La réforme politique régionale a induit la réforme cynégétique régionale avec la mise en place d'une nouvelle grande région cynégétique composée de 10 départements avec trois modes de gestion différents (trois départements à loi locale, deux départements à ACCA obligatoire et cinq départements à chasse banale)

La politique nationale de la FNC fait bouger les lignes en définissant de nouvelles missions régionales et en y affectant des moyens notamment grâce à l'éco contribution.

La FRC Grand Est doit se développer avec la dotation de la FNC qui lui permettra d'embaucher des spécialistes dans plusieurs domaines qui ne sont pas traités actuellement par les FDC. Il est essentiel d'éviter la redondance des missions.

GOUVERNANCE NATIONALE

Mon ami Willy SCHRAEN, Président de la FNC et de la FDC du Pas-de-Calais, devait être parmi nous le 25 avril 2020, il a reporté sa présence à l'an prochain ; nous le recevrons avec honneur et plaisir. Il rénove voire révolutionne la chasse avec de nombreuses réformes (permis de chasser national à 200€, réforme des statuts, réflexion sur le petit gibier et les migrateurs, gestion des plans de chasse grand gibier et des ACCA par les FDC, éco contribution pour le technique et le scientifique, etc...). Chacun a pu découvrir son programme dans les revues spécialisées, sur le site internet de la FNC et sur son compte Facebook, les réformes sont en marche.

La troisième partie de la réforme a été votée il y a un mois à 98% par l'AG de la FNC, les FDC auront des moyens accrus en contrepartie de missions nouvelles (élaboration des plans de chasse, gestion des ACCA, réduction des populations sangliers). Les FRC auront un rôle majeur dans le cadre de la biodiversité ordinaire, elles seront en osmose avec les conseils régionaux et devront développer leurs expertises scientifique et environnementale auprès des conseils régionaux. Pour la connaissance des oiseaux migrateurs, l'ISNEA aura un rôle majeur.

Récemment suite à des déclarations de Willy SCHRAEN répondant à une interview enregistrée, mal interprétées volontairement par nos opposants sur l'impact des chats domestiques sur les espèces d'oiseaux nichant au sol donc sur la biodiversité si chère à nos gouvernants, une campagne de haine, de menaces de mort à son encontre et sa famille a été déclenchée sur les réseaux sociaux et les médias partisans. Avec raison, il a déposé de nombreuses

plaintes contre les principaux auteurs de ces menaces de mort. Nous le soutenons dans ses propos et dans sa démarche.

La chasse française n'a jamais eu la chance de disposer d'un Président national de la qualité de Willy SCHRAEN, c'est mon ami, j'en suis très fier. Sa compétence, son dévouement, son franc parler, sa vision à court, moyen et long terme sont des qualités rares. Nous devons tous le soutenir.

En conclusion, je tiens également à remercier les Présidents de GIC, d'ACCA, leurs conseils d'administration mais aussi tous les chasseurs qui travaillent sur le terrain (à ce sujet, pour ceux qui l'ont fait, vous allez recevoir une attestation destinée aux services des impôts valorisant votre bénévolat ; cette mesure permettra également de connaître le travail bénévole du monde de la chasse), les Administrateurs de la FDC pour leur travail bénévole très important pour certains, qui donnent leur temps sans compter, le Directeur pour son implication dans la conduite de la Fédé et la gestion du personnel et tout notre personnel administratif et technique à qui je demande beaucoup. Je voudrais aussi rappeler que je suis le Président de tous les chasseurs de Meurthe-et-Moselle, adhérents à des GIC ou non, et que tous les chasseurs ont le droit de s'exprimer en réfutant la polémique stérile puis vient le temps de la démocratie où les choix retenus sont ceux de la majorité. Nous sommes des passionnés, nous pérenniserons la chasse par notre acharnement à la défense de notre passion pour toutes les espèces, tous les modes de chasse, en sauvegardant les espaces et en utilisant tous les temps d'ouverture de la chasse.

Je compte sur vous, vous pouvez compter sur moi.

Merci à tous de votre attention.